

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	24 (1952)
Heft:	8
Artikel:	Cuisines britanniques
Autor:	Lavarino, Eliane
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-124115

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

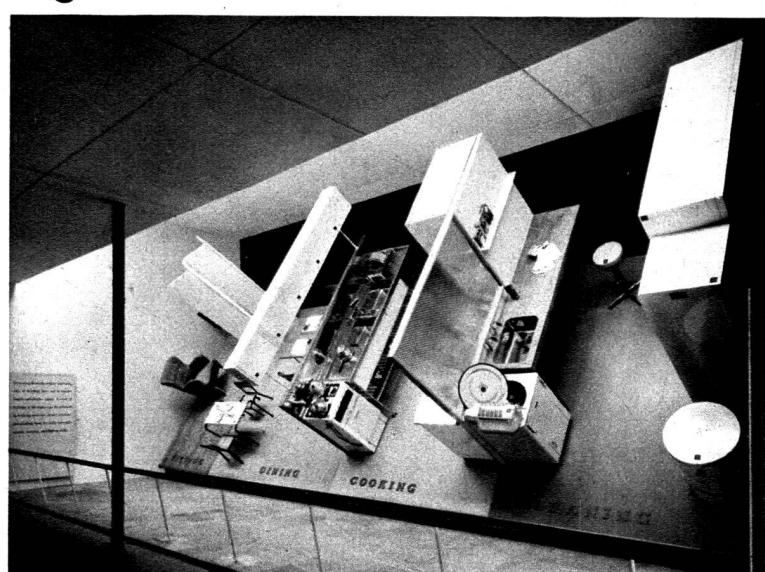
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«L'EXPOSITION DE LA RIVE SUD DU FESTIVAL BRITANNIQUE»

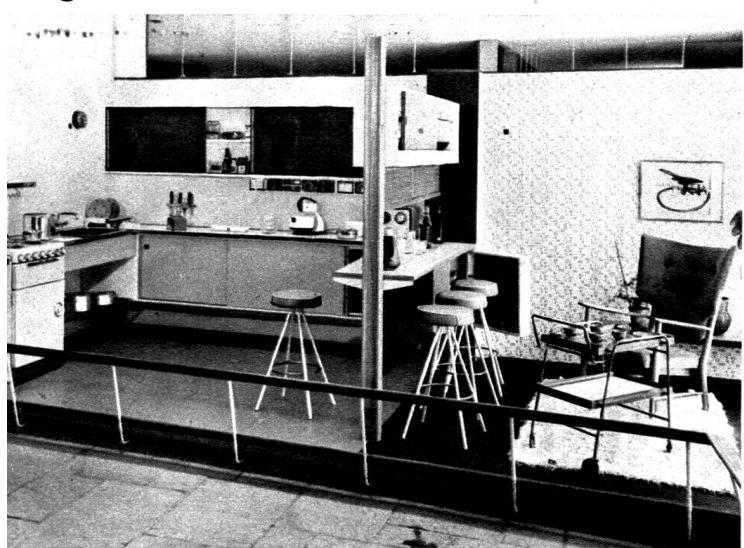
1



2



3



4



5



6



CUISINES BRITANNIQUES

PAR ELIANE LAVARINO

Bien que cela n'entre plus dans l'« actualité », revenons sur le Festival de Grande-Bretagne de l'an dernier pour signaler, à titre de comparaison, les tendances qui s'y sont fait jour en fait d'aménagement des logements et spécialement des cuisines.

Il semble que les recherches britanniques aient été poussées dans un sens particulier : à cause de l'exiguïté des appartements, les pièces doivent servir à plusieurs fins. On est amené ainsi à diviser les cuisines en « secteurs » : cuisine et salle à manger, parfois même buanderie, secteur destiné à la préparation des aliments, salle à manger et salle de séjour.

On estime que ce mode de faire comporte d'ailleurs un avantage : il ne sépare pas la ménagère du reste de la famille, mais lui permet de participer à la vie commune tout en faisant son travail. Elle peut aussi surveiller facilement ses enfants sans les avoir toujours dans les jambes.

Cet aménagement exige des meubles qui servent dans une certaine mesure de cloison entre les différents « secteurs », qui dissimulent par exemple la cuisine proprement dite aux yeux des dîneurs et qui s'ouvrent des deux côtés, afin d'éviter à la ménagère des pas inutiles.

A l'exposition qui avait été installée sur la rive sud de la Tamise, à Londres (fig. 1), un important pavillon était consacré aux maisons et jardins. Un stand présentait différents types de cuisines-salles à manger. La figure 2 montre, sur un plan incliné à 60°, l'ensemble le plus complet : buanderie - cuisine - salle à manger - salle de séjour. La buanderie est équipée d'une machine à laver et d'une armoire-séchoir verticale. La cuisine proprement dite comprend d'un côté des armoires en acier, de l'autre, le bloc évier-égouttoir et une cuisinière adossés à une paroi qui s'élève jusqu'à mi-hauteur, de telle manière que l'on n'aperçoit pas, de la salle à manger, les appareils ménagers, mais que la maîtresse de maison peut, tout en faisant la cuisine, voir ce qui se passe dans la salle à manger. Celle-ci peut à son tour être séparée complètement de la salle de séjour par un écran mobile, utile pour conserver la chaleur en hiver ou pour permettre à une personne de s'isoler.

La figure 3 présente une cuisine et une salle à manger-living-room un peu plus nettement séparées. Pour déjeuner, on s'assied sur de hauts tabourets devant le double comptoir à dessus de plastique placé entre les deux « secteurs ». Un store à lamelles s'abaisse au-dessus de ce comptoir lorsqu'on veut isoler la cuisine. Les matières plastiques et tissus lavables permettent aujourd'hui de rembourrer les sièges de cuisine pour assurer plus de confort à la ménagère.

C'est une cuisine-living-room de maison de campagne que représente la figure 4 : le buffet, de nouveau, s'ouvre des deux côtés et comporte un guichet de service. Une cuisinière à charbon remplace ici le gaz ou l'électricité. On utilise volontiers un revêtement de liège ou de matière plastique pour le plancher.

La figure 5 montre des buffets pratiques pour pièces exiguës. Au centre, on aperçoit au premier plan le support du buffet, puis la partie inférieure de ce meuble posée sur un support, enfin, le meuble complet muni d'une étagère à quatre rayons. On s'est donc efforcé d'utiliser le plus de place possible en hauteur. A gauche, on voit un de ces buffets tourné vers le côté cuisine ; le dos de ce buffet se rabat dans la partie de la pièce qui sert de salle à manger et forme une table ; entre les repas, il se relève et les chaises s'empilent les unes sur les autres.

Ce qui intéressera particulièrement les ménagères dans la figure 6, c'est cette table de cuisine à monture et pieds tubulaires dont elles peuvent régler la hauteur suivant leur taille. Plus de dos courbaturés, grâce à ce système ingénieux. Ne devrait-on pas essayer d'en chercher de semblables pour tous les meubles et appareils de cuisine ? Ajoutons que la table est recouverte d'une matière plastique qui en facilite l'entretien.

Les différentes solutions que nous présentent les architectes britanniques intéresseront sans doute les familles qui ont l'habitude de prendre leurs repas à la cuisine : avec un peu de goût et d'imagination, il n'est pas impossible d'y aménager un coin accueillant et confortable.

E. L.

GROUPES D'IMMEUBLES COOPÉRATIFS

6 et 8, rue du Contrat-Social

(Voir nos illustrations, pages 12 et 13)

A. DEBERTI ET L. ARCHINARD, ARCHITECTES

Le groupe d'immeubles construits pour la Société coopérative Aurore sous la direction de MM. Deberti et Archinard a fait l'objet d'une implantation étudiée en collaboration avec le Service d'urbanisme de l'Etat de Genève parallèlement à la modification du tracé de la rue du Contrat-Social.

Dans la conception de ces immeubles, les architectes ont renoncé à une normalisation totale de tous les éléments, l'expérience de ces dernières années ayant prouvé que ce perfectionnement technique ne comportait pas une économie dans le prix de construction, bien au contraire. Comme le but de ces